



Bulletin n°29

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 10h à 12h,
le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

Repas de l'ASPAREL



L'Association de Parents d'Élèves de notre village organise un dîner dansant le samedi 31 mars à partir de 20h à la Salle des fêtes de Lantenne-Vertière.

Apéritif offert, Assortiment terrine-crudités, Cuisse de canette au Porto, Gratin dauphinois, Fromages, Dessert et café.



Prix du repas : Adulte : 18 euros

Enfant jusqu'à 12 ans : 7 euros (repas sans entrée, gratuit pour les - de 3 ans)

Réservations par téléphone (18-20 H), auprès de : **Christelle MONTESSE** : 06.99.36.61.78 ou **Lionel FAIHY** : 03.81.58.14.69

(Bulletins de réservation sur le site de la Mairie, à la rubrique « Infos diverses association ».)

Appel à bonnes volontés pour le fleurissement du village



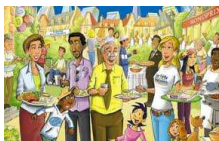
Comme chaque année, afin d'embellir notre village, nous aurions besoin du savoir-faire et de la bonne volonté de quelques personnes. Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître en mairie ou auprès de Valérie PIDOUX.

Journée bouche-trous

La journée bouche-trous aura lieu le **31 mars** 2012, merci d'avance aux volontaires qui contribueront à améliorer la qualité de nos routes.



Manifestations du Comité des Fêtes



MARCHE MENSUEL : A l'issue de chaque marché, un repas vous sera proposé, à prendre sur place ou à emporter. Le 4 mars prochain il s'agira d'une potée.

GROUPE DE MARCHÉ : A compter du samedi 3 Mars, nous vous proposons de marcher avec nous chaque mardi et samedi matin. L'itinéraire sera décidé avant le départ fixé à 8h30 Place du Breuil. Nous vous attendons nombreux.

REPAS ET THE DANSANT : Le dimanche 1er Avril, après le marché, nous vous proposons un repas qui sera suivi d'un thé dansant avec l'accordéoniste « PAULET ». Les bulletins d'inscriptions

seront distribués dans votre boîte aux lettres à compter du 23 Février.



RANDONNEE 2012 : Pour vous permettre de réserver votre dimanche, nous vous informons que la randonnée est fixée au 13 Mai.

FEUX DE LA SAINT JEAN : Réservez-nous votre soirée du 23 Juin pour le Feu de la Saint Jean, avec des jeux pour les petits et les grands, un concert avec la fanfare de SAINT VIT, un repas dansant et bien sur le feu.

Nous vous remercions par avance de participer nombreuses et nombreux, afin de passer tous ensemble de très agréables moments.

Toutes ces informations vous seront rappelées en temps voulu, mais pour tous renseignements vous pouvez contacter JOEL au 03.81.58.17.61.

Propreté des trottoirs



Certains habitants se plaignent de voir nos trottoirs « décorés » de déjections canines, ce qui occasionne des difficultés de circulation pour les piétons et surtout pour les poussettes. Nous en appelons donc à la vigilance de tous les propriétaires de chiens et les remercions d'avance de nous éviter de marcher dans ces discutables « porte-bonheurs ».

Petite annonce : « Le soin autrement »

Christelle Fouquier vous propose des soins énergétiques : médecine Chinoise (acupuncture, maxibution...), Reiki (soin par imposition des mains), soin relaxant aux huiles bio. Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, contactez-la au **03 81 48 04 45** ou au **06 65 33 54 05**.



Petite annonce : prévention incendie.



Entreprise locale spécialisée dans le prévention incendie, vente et installation de détecteur de fumée. Offre de lancement : installation offerte. Pour tout renseignement, contactez Thomas et Benoît Vergniaud : tibivi@yahoo.fr ou au **07 86 63 41 85**.

Devinette

Depuis combien de temps la Franche-Comté est-elle française ?

Depuis **334 ans** seulement !

Habitée depuis le paléolithique inférieur, la Franche-Comté a longtemps été sous l'emprise de ses conquérants ou de ses puissants voisins. À l'origine territoire des Séquanes, elle passa sous domination romaine après la chute de Vercingétorix.

Occupée brièvement par les Burgondes après les Grandes Invasions, elle fut annexée par les Francs en 534. Après la mort de Charlemagne, elle changea de

maître plusieurs fois, faisant partie, selon l'époque, du Saint Empire Romain Germanique, du

royaume de France ou du duché de Bourgogne. Ce n'est qu'en 1678 par le traité de Nimègue que la Franche-Comté deviendra définitivement française.

